

Je réalise des économies sur l'énergie, l'eau, les matières 1ères

Référence : ACC99

Thématique : Transition écologique et énergétique

Notre engagement

Vous souhaitez réduire vos charges, mieux comprendre vos consommations et limiter les pertes dans votre entreprise ?
Avec l'accompagnement **TPE Gagnantes – Optimisation des flux**, la CMA Bourgogne-Franche-Comté vous aide à identifier des pistes concrètes d'économies sur vos principaux postes de dépenses : énergie, eau, matières premières, consommables et déchets.
Cette démarche s'adresse aux très petites entreprises artisanales qui souhaitent engager leur transition écologique de façon simple, pragmatique et adaptée à leur activité.

L'objectif : vous permettre de repérer les consommations inutiles, les gaspillages, les pertes de matières ou les coûts cachés, puis de construire un plan d'actions réaliste pour améliorer la performance économique et environnementale de votre entreprise.

Le déroulement de l'accompagnement

À partir des informations recueillies auprès de votre entreprise, le conseiller en transition écologique et énergétique réalise un pré diagnostic de vos flux.

L'accompagnement permet notamment de :

- Analyser vos factures d'énergie, d'eau, de matières premières, de consommables et de déchets ;
- Repérer les principaux postes de consommation et de dépenses ;
- Identifier les pertes, les gaspillages ou les usages pouvant être optimisés ;
- Comparer vos pratiques avec les repères connus dans votre secteur d'activité ;
- Estimer les gains possibles grâce à des actions simples ou progressives ;
- Proposer des préconisations concrètes adaptées à votre métier, à vos locaux et à vos équipements ;
- Vous aider à prioriser les actions selon leur facilité de mise en œuvre, leur coût et leur impact ;
- Vous orienter, si besoin, vers des solutions techniques, des filières de gestion des déchets ou des dispositifs d'aide.

À l'issue de l'accompagnement, vous disposez d'une vision plus claire de vos flux et d'un plan d'actions opérationnel pour réduire vos coûts.

Les flux étudiés
L'accompagnement porte sur quatre grandes familles de flux :

Énergie

Chauffage, froid, éclairage, ventilation, eau chaude, équipements de production, contrats et factures.

Eau

Consommations, usages professionnels, pertes éventuelles, bonnes pratiques et équipements économes.

Matières premières et consommables

Achats, stockage, pertes, chutes, invendus, surconsommations, optimisation des pratiques de travail.

Déchets

Volumes, coûts de collecte, tri, valorisation, réduction à la source et recherche de filières adaptées.

Cet accompagnement est particulièrement adapté si votre entreprise :

- Souhaite réduire ses factures et ses charges de fonctionnement
- Ne sait pas précisément quels postes lui coûtent le plus cher
- Consomme de l'énergie, de l'eau ou des matières premières de manière régulière
- Produit des déchets ou paie des coûts de collecte importants
- Veut améliorer ses pratiques sans se lancer immédiatement dans de gros investissements
- Cherche des actions simples, rapides et concrètes à mettre en œuvre
- Souhaite structurer une première démarche de transition écologique

Les + de cette prestation

Une méthode concrète, construite pour les petites entreprises artisanales.
Le conseiller CMA ne se limite pas à l'analyse des factures : il observe les usages, les pratiques métier, les flux entrants et sortants, puis vous aide à transformer les constats en actions concrètes.
L'approche est progressive : commencer par les économies accessibles, mieux suivre ses consommations, réduire les pertes, puis envisager les investissements les plus pertinents lorsque cela est nécessaire.

Tarif

Prestation financée à 100 % par la CMA Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires, l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté, sous réserve d'éligibilité au dispositif.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 30 06
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 21 - Montbard : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 71 - Mâcon : 35 ter rue de l'Héritan - 71000 MACON
- 21 - CMA Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 25 - CMA Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - CMA Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 58 - CMA Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 71 - CMA Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 89 - CMA Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 89 - CMA Sens : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 90 - CMA Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS

Tarifs:

- Dirigeant - contact